

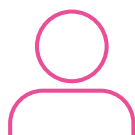
CAP AEPE* EN APPRENTISSAGE

*Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Code RNCP : RNCP38565

Code diplôme : 50033205

L'UFA, Unité de Formation en Apprentissage du lycée Emilie de Rodat est rattachée au CFA "Aspect Occitanie"



Profil et qualités requises

La formation au CAP AEPE est accessible aux jeunes âgés de **16 ans révolus** au début du parcours, et de moins de 30 ans lors de la signature du contrat d'apprentissage.

C'est une formation qui requiert des **compétences relationnelles** et des **qualités d'écoute** et **d'observation** ainsi qu'une **bonne condition physique**. Le projet professionnel doit être réfléchi et cohérent.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ayant une reconnaissance RQTH.



Modalités de recrutement

Pour candidater il faut:

- posséder au minimum un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP) ou un diplôme de niveau supérieur.

OU

- avoir un niveau seconde. Il sera nécessaire de compléter la candidature par un test de positionnement.

L'inscription est finalisée lors de la signature du contrat en apprentissage.

Il faut **compléter le formulaire de pré-inscription** sur le site **rodat.fr**.

Si le dossier est retenu, un **entretien** est proposé pour confirmer le projet et valider le recrutement.

CONTACT

UFA Emilie de Rodat

25 avenue de Lombez

CS 13183

31027 TOULOUSE CEDEX 3

Mme ROUGÉ

rouge@rodat.fr

06.29.35.85.50





Aptitudes et compétences visées.

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de **l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.**

Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

**LE TITULAIRE
DU CAP AEPE
SERA CAPABLE
DE RÉALISER :**

Des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage.

Des activités de soins du quotidien pour répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et assurer sa sécurité.

Des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels en prenant en compte la dimension éthique.



Spécificités de la formation.

ORGANISATION

Durée : 12 mois /400 h

1 jour (mercredi) en centre de formation et 4 jours en entreprise

4 semaines de regroupement en centre de formation dans l'année

Les candidats ne bénéficiant pas d'un diplôme suivent un complément de formation en distanciel afin de préparer les épreuves générales.

€ FINANCEMENT

Formation gratuite pour les apprentis

Formation financée par l'OCPO de l'employeur*

** Selon le niveau de prise en charge publié par France Compétences*

Les inscriptions ouvrent en janvier.



OUTILS PROPOSÉS



MÉTHODES PÉAGOGIQUES

- Ateliers d'application en pratique professionnelle
- Méthodes interactives à partir des expériences et des savoir-faire des apprenants
- Mise en situation
- Travaux de groupe
- Incitation à l'entraide et à la bienveillance
- Approche ludique avec l'utilisation de jeux pédagogiques
- Méthodes créatives
- Vidéo
- Évaluation des compétences
- Évaluations formatives



Structures accueillant les apprentis CAP AEPE.

- Les crèches,
- Les écoles maternelles
- Les organismes de garde à domicile



Épreuves de validation du CAP AEPE.

↳ Des épreuves de l'enseignement professionnel :

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant - CCF
- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif - CCF
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel - CCF

↳ Des épreuves de l'enseignement général:

- EG1 *: Français / Histoire-Géographie / Enseignement Moral et Civique (EMC) - *épreuve ponctuelle*
- EG2 *: Mathématiques / Sciences Physiques et Chimiques - *épreuve ponctuelle*
- PSE **: Prévention-Santé-Environnement - CCF

*Les candidats bénéficiant d'un diplôme au minimum de niveau 3 sont dispensés de cette épreuve.

**Les candidats bénéficiant d'un diplôme professionnel sont dispensés de cette épreuve.

Précisions sur les modalités d'évaluation :

CCF : Contrôle en Cours de Formation : évaluation habilitée par le Rectorat.
En fin de formation : délivrance d'une attestation de formation et du diplôme du CAP AEPE.



Après le CAP AEPE.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le CAP AEPE donne accès à une **diversité d'emplois** dénommés différemment selon les contextes. Exemples :

- Possibilité de se présenter au concours d'Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle.
- Agent d'animation dans les accueils collectifs de mineurs (ACM)
- Agent d'accompagnement à l'éducation en ACM ou en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- Auxiliaire petite enfance ou assistant éducatif petite enfance en EAJE
- Garde d'enfants à domicile
- Assistant maternel

LES POURSUITES DE FORMATIONS

Le titulaire du CAP AEPE peut choisir de continuer à se former pour préparer les diplômes suivants :

- Bac professionnel ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)
- Bac professionnel SAPAT (Services aux Personnes et Aux Territoires)
- DE Aide-Soignant
- DE Auxiliaire de Puériculture
- DE Accompagnant Educatif et Social

DE : Diplôme d'État

POUR PARTICIPER À UN
STAGE D'IMMERSION,
SCANNEZ LE QR CODE



Résultats à l'examen

2024: 100% de réussite
(4 reçus sur 4 apprentis)
2025: 100% de réussite
(14 reçus sur 14 apprentis)



Satisfaction des apprentis

2024: 93 %
2025: 90%

Version du 10/11/2025